

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Man-Top SA, en liquidation, Genève**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale
3.

Date de la décision: 27.06.2006
4.

Echéance de préavis des créances: **18.10.2006**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Josèphite Moullet et Florent Moullet, liquidateurs, rue de Cornavin 7-9, 1201 Genève
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Conformément à l'art.745 al.3 CO, la société se réserve la faculté de procéder à une répartition anticipée des actifs.

Etude de Me Laurent Brechbühl, notaire
1208 Genève

(00188813)